



Pessac vue depuis les toits de l'Hôtel de Ville

L'analyse des besoins sociaux de la Ville : une démarche incontournable pour ouvrir des perspectives

L'analyse des besoins sociaux (ABS), coordonnée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), permet d'observer les besoins de la population afin d'imaginer des solutions pour y répondre.

A Pessac comme ailleurs, le CCAS joue un rôle croissant dans la mise en œuvre de la politique sociale au niveau local. « Aide aux personnes âgées ou handicapées, soutien aux plus démunis, accès aux soins et accueil de la petite enfance... la palette de notre champ d'interventions est large. Pour adapter notre offre de services à l'évolution rapide des besoins, un outil d'analyse tel que l'ABS nous est indispensable » explique Catherine Darlon, directrice du CCAS de Pessac. La mise en œuvre d'une ABS débute par une phase de collecte d'indicateurs démographiques et socio-économiques (données qualitatives et quantitatives portant sur la démographie, l'emploi, les revenus, l'offre sociale existante, etc.), souvent focalisés sur des thèmes jugés prioritaires par la commune (logement, vieillissement, petite enfance...). « Sur une commune étendue et peuplée comme la nôtre, collecter l'information sociale est une tâche immense, car elle est détenue par de nombreux partenaires : l'INSEE, le Conseil départemental, la CPAM, la CAF, Pôle emploi, la Mission locale, le PLIE, la direction générale des

Impôts, les bailleurs sociaux... sans oublier tous les services de la Ville » précise Catherine Darlon. « Cela représente des dizaines de sources d'information, qu'il faut ensuite croiser dans tous les sens, quartier par quartier, et comparer avec les territoires voisins » ajoute Hervé Guéry, directeur du Compas, le Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale, en charge de réaliser cette analyse. Depuis 2008, cinq diagnostics globaux ont été réalisés à Pessac et, en 2013, un diagnostic plus ciblé sur la thématique du logement. Les résultats de la dernière analyse générale ont été présentés en juin 2015 à l'ensemble des acteurs concernés de la Mairie : élus, agents du CCAS et représentants des autres services communaux. Une restitution qui a permis de confronter les points de vue sur les données collectées, d'objectiver des problèmes déjà perçus sur le terrain, de révéler l'ampleur de certains autres, de prioriser les actions et de pointer différents enjeux pour la commune : comment faire pour que les familles modestes, voire pauvres, de plus en plus nombreuses, continuent d'accéder aux services publics tels que la restauration

scolaire, les sorties pour les personnes âgées, etc ? Comment relever les défis générés par le vieillissement de la population ? Comment poursuivre les politiques spécifiques mises en œuvre pour résorber les inégalités entre les différents quartiers de Pessac alors que les dotations de l'État baissent drastiquement ? Et comment régler la question du logement qui, face à la diminution du nombre de personnes par ménage, reste au premier plan, avec des besoins sans cesse croissants et une offre en développement mais qui ne suffit pas pour répondre à l'ensemble des demandes ?

Un outil d'observation et d'aide à la décision

Élus, services de la Ville et partenaires du territoire peuvent solliciter le CCAS, qui dispose du logiciel alimenté par le Compas, pour obtenir les données dont ils ont besoin dans le cadre d'un projet ou d'une action à mettre en œuvre. Le CCAS a ainsi été sollicité par le service Jeunesse pour obtenir des données démographiques afin de savoir si, à l'horizon 2020, il y aurait

suffisamment de structures d'accueil pour les 0-17 ans dans les différents quartiers de la ville, et notamment dans ceux où des programmes de construction sont en cours. « En proposant des logements familiaux, les constructeurs connaissent par avance le nombre potentiel d'enfants qui y habiteront » précise Hervé Guéry, directeur du Compas. « C'est une information que nous entrons dans le logiciel et que nous croisons avec les autres données démographiques récoltées ». L'analyse des besoins sociaux permet ainsi de définir une politique d'action sociale adaptée aux besoins des Pessacais. Elle aboutit aujourd'hui à des mises en œuvre plus opérationnelles. Ainsi, le parcours résidentiel des personnes âgées va être étudié de près, afin de leur proposer des logements non seulement adaptés à leurs conditions financières et physiques, mais qui leur conviennent également d'un point de vue social (à proximité de leurs familles et de leurs amis, dans un quartier qui leur plaît et dans lequel ils ont leurs repères). Pour les jeunes, pour lesquels l'accès au logement est une vraie question, le travail va porter sur le développement de la colocation, en veillant à proposer des logements adaptés à ce mode de vie... ■

► Plus d'infos

05 57 93 67 67 / ccas@mairie-pessac.fr

Augmentation de

 **20 à 24 %**

de familles monoparentales entre 1999 et 2011

 **21 %**

de personnes de plus de 60 ans en 2010 : une population vieillissante qui passera à

32 %

en 2030, soit une augmentation de

50 % en 20 ans

* le seuil de pauvreté est le niveau de revenus mensuels au-dessous duquel un ménage est considéré comme pauvre. Le seuil national est de 977 euros

** le revenu médian est le revenu qui partage la population pessacaise en deux : autant d'habitants gagnent plus, et autant d'habitants gagnent moins que 1 837 euros

*** un actif pessacais est une personne en âge de travailler résidant sur la commune et qui a un emploi ou qui en cherche activement un

 **12 %**

des Pessacais, soit

6 570

personnes, vivent sous le seuil de pauvreté*

 **1 837 €**

de revenu médian** :

un revenu supérieur de

200 €

à celui de la France métropolitaine

 **1,3** emplois

existent sur la commune pour

1 actif*** : une ville avec une activité économique attractive (il y a plus d'emplois que d'actifs)

1 question à

Patricia Gau

adjointe au Maire, déléguée

aux solidarités et à la santé et vice-présidente du CCAS



Pessac en Direct : Quel est l'intérêt pour la Ville de procéder à une analyse des besoins sociaux ?

L'analyse des besoins sociaux nous permet d'orienter notre politique sociale en fonction des problématiques et des besoins émergents. Les réalités face auxquelles elle nous place nous obligent, dans le contexte financier actuel, à être créatifs, inventifs, à partager les expériences et mutualiser les actions. Nous avons déjà développé un programme d'ateliers destiné à redonner confiance en soi aux personnes en situation de précarité et éloignées de l'emploi, à mobiliser leurs énergies, à améliorer leur condition physique et leur moral pour qu'elles restent actrices de leur vie. La volonté de notre équipe municipale, appuyée par la dernière ABS, est d'accentuer le travail de prévention, l'accès aux soins et la promotion de la santé ainsi que favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, en adaptant les logements

à la perte d'autonomie, en renforçant les services de proximité et en luttant contre l'isolement. Nous devons améliorer les déplacements dans la commune des personnes en situation de handicap et favoriser la prise en compte de leurs besoins. Outre le déploiement de festivités et d'ateliers préventifs dans chacun des secteurs de la commune, nous envisageons également la mise en place d'un point accueil handicap en Mairie. Nous soutenons financièrement le projet de création d'une épicerie solidaire, permettant aux personnes touchées par la précarité d'acheter des produits alimentaires et d'hygiène à tarif réduit, tout en favorisant leur insertion sociale et citoyenne en les associant à l'animation du projet. Pour finir, nous travaillons sur un projet d'accueil de jour pour les personnes errantes. Autant d'actions qui répondent à de réels besoins. L'ABS nous donne le tempo ; aux CCAS et services municipaux concernés, ensuite, de jouer leur partition...